

Annexe de la
*Déclaration de responsabilité de la direction englobant le contrôle
interne en matière de rapports financiers de*

Transports Canada

Pour l'exercice financier 2023-24

(Non auditée)

Table des matières

1. Introduction.....	3
2. Système ministériel de contrôle interne en matière de rapports financiers	3
2.1 Gestion du contrôle interne.....	3
2.2 Ententes de services pertinentes par rapport aux états financiers.....	4
3. Résultats de l'évaluation ministérielle de l'exercice 2023-24.....	4
3.1 Contrôles clés nouveaux ou considérablement modifiés.....	5
3.2 Programme de surveillance continue.....	5
4. Plan d'action ministériel pour le prochain exercice et les exercices subséquents.....	7

TRANSPORTS CANADA

Annexe de la Déclaration de responsabilité de la direction englobant le contrôle interne en matière de rapports financiers
(non audité)
Pour l'exercice financier 2023-2024

1. Introduction

Le présent document fournit de l'information sommaire sur les mesures prises par Transports Canada pour maintenir un système efficace de contrôle interne en matière de rapports financiers (CIRF), y compris des renseignements sur la gestion du contrôle interne, les résultats d'évaluation et les plans d'action connexes.

Des renseignements détaillés sur les pouvoirs, le mandat et les responsabilités essentielles du ministère se trouvent dans le [Plan ministériel 2024-2025](#) et dans le [Rapport sur les résultats ministériels 2023-2024](#).

2. Système ministériel de contrôle interne en matière de rapports financiers

2.1 Gestion du contrôle interne

Transports Canada est doté d'une structure de gouvernance et de reddition de comptes bien établie pour appuyer les efforts d'évaluation et de surveillance de son système de contrôle interne. Un cadre de gestion du contrôle interne ministériel, approuvé par le sous-ministre, est en place et il comprend les éléments suivants :

- Des structures organisationnelles de reddition de comptes et de surveillance afin d'appuyer une saine gestion financière, y compris les rôles et les responsabilités des cadres supérieurs du Ministère (membres du Comité de gestion exécutif de Transports (CGX) et autres);
- Un Bureau des valeurs et de l'éthique pour fournir des activités de sensibilisation, de la formation et pour l'administration du Code de valeurs et d'éthique de TC, ainsi qu'un Agent principal de l'intégrité pour fournir des conseils, des directives, et de la supervision sur la fonction de divulgation interne au sein du ministère;
- Des activités de communication et de formation continues sur les exigences législatives, les politiques et les procédures à l'appui de la saine gestion financière et du contrôle;
- Tirer profit des travaux des Services de vérification et de conseils sur les audits internes d'efficacité des processus de gestion de risque, de contrôle et de gouvernance, le cas échéant;
- Une surveillance et des comptes rendus réguliers sur la gestion des contrôles internes, incluant les résultats d'évaluation et plans d'action à l'intention du sous-ministre, des membres du Comité de gestion des ressources (CGR) et du Comité ministériel d'audit (CMA), au besoin;
- Des validations annuelles de la mise en œuvre de la gestion du contrôle interne grâce à la signature des membres du CGX concernant la gestion du contrôle interne pour leurs domaine de responsabilité.

Le Comité ministériel d'audit est un comité consultatif indépendant de l'administrateur général. Il est responsable de fournir des conseils à l'administrateur général quant au caractère adéquat et au fonctionnement des cadres et des processus de gestion des risques, de contrôle et de gouvernance du ministère.

TRANSPORTS CANADA

Annexe de la Déclaration de responsabilité de la direction englobant le contrôle interne en matière de rapports financiers
(non audité)
Pour l'exercice financier 2023-2024

2.2 Ententes de services pertinentes par rapport aux états financiers

Transports Canada a recours à d'autres organisations pour le traitement de certaines opérations qui sont consignées dans ses états financiers, comme suit :

Ententes de services communs :

- Services Publics et Approvisionnement Canada (SPAC) gère le paiement des salaires, l'acquisition de biens et de services et fournit des services de gestion des locaux.
- Services partagés Canada (SPC) offre des services d'infrastructure de technologie de l'information (TI).
- Le ministère de la Justice fournit des services juridiques.
- Le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada (SCT) fournit des renseignements sur l'assurance de la fonction publique et gère centralement le paiement de la part de l'employeur des cotisations aux régimes d'avantages sociaux des employés prévus par la loi.

Les lecteurs de la présente annexe peuvent consulter les annexes des ministères susmentionnés pour mieux comprendre les systèmes de contrôle interne en matière de rapports financiers liés à ces services en particulier.

Ententes particulières :

- À partir d'un protocole d'entente avec Infrastructure Canada, Transports Canada fournit de la gestion des programmes et des services administratifs dans le cadre du Fonds Chantiers Canada et du Fonds sur l'infrastructure frontalière.
- Sur la base du recouvrement des coûts, Transports Canada fournit de la gestion financière, des services de comptabilité et de rapports, en plus de certains services de la technologie de l'information et de gestion à l'Administrateur de la Caisse d'indemnisation des dommages dus à la pollution par les hydrocarbures causée par les navires et la Caisse d'indemnisation pour les accidents ferroviaires impliquant des marchandises désignées.

3. Résultats de l'évaluation ministérielle de l'exercice 2023-24

Le tableau suivant résume l'état des activités de surveillance continue selon le plan cyclique de l'exercice précédent.

TRANSPORTS CANADA

Annexe de la Déclaration de responsabilité de la direction englobant le contrôle interne en matière de rapports financiers
(non audité)
Pour l'exercice financier 2023-2024

Progrès réalisés au cours de l'exercice 2023-24

Secteur de contrôle clés	État
Immobilisations et immobilisations en construction	<ul style="list-style-type: none"> L'évaluation de la surveillance continue de l'efficacité opérationnelle a été complétée comme prévu. Les plans correctifs sont en cours et leur achèvement est prévu en 2025-26.
Passifs environnementaux	<ul style="list-style-type: none"> L'évaluation de la surveillance continue de l'efficacité opérationnelle a été complétée comme prévu. Les plans correctifs sont en cours et leur achèvement est prévu en 2025-26.
Contrôles à l'échelle de l'entité	<ul style="list-style-type: none"> L'évaluation de la surveillance continue de l'efficacité opérationnelle a été complétée comme prévu. Le plan correctif est en cours et son achèvement est prévu en 2025-26.
Contrôles généraux liés à la TI de l'outil d'ARP UiPath, ARP pour les demandes de paiement et iVZE ainsi que la DPSF dans Oracle	<ul style="list-style-type: none"> L'évaluation de la conception des outils nouvellement mis en œuvre. Le plan correctif est en cours et son achèvement est prévu en 2024-25.

3.1 Contrôles clés nouveaux ou considérablement modifiés

Au cours de l'exercice en cours, il n'y a eu aucune modification importante des contrôles clés dans les processus existants qui nécessitaient une réévaluation.

3.2 Programme de surveillance continue

Dans le cadre de son plan cyclique de surveillance continue, le ministère a procédé à la réévaluation de ses contrôles financiers dans le contexte des processus opérationnels liés aux éléments suivants:

- Immobilisations et immobilisations en construction;
- Passifs environnementaux;
- Contrôles à l'échelle de l'entité;

TRANSPORTS CANADA

Annexe de la Déclaration de responsabilité de la direction englobant le contrôle interne en matière de rapports financiers
(non audité)
Pour l'exercice financier 2023-2024

- Contrôles généraux liés à la TI de l'outil d'automatisation robotisée des processus (ARP) UiPath, ARP pour les demandes de paiement et iVZE ainsi que la délégation des pouvoirs de signature en matière financière (DPSF) dans Oracle.

Les contrôles clés évalués ont donné les résultats prévus. Les mesures correctives décrites ci-après devront être apportées:

Immobilisations et immobilisations en construction :

- Renforcer le suivi des projets pour s'assurer que les autorisations ne soient pas dépassées ;
- Clarifier et rappeler aux parties prenantes leurs rôles et responsabilités en ce qui concerne les approbations de projets, l'enregistrement des achats et les dispositions d'immobilisation; et
- Tirer profit des outils électroniques pour moderniser le processus.

Passifs environnementaux :

- Élaborer un mécanisme de suivi afin de s'assurer que les montants autorisés ne soient pas dépassés;
- Assurer l'approbation et l'examen approprié de toutes les demandes de création et d'ajustement aux passifs environnementaux avant leur enregistrement dans Oracle; et
- Renforcer la fonction de révision.

Contrôles à l'échelle de l'entité :

- Mettre à jour les lignes directrices sur les conflits d'intérêt et post-emploi.

Contrôles généraux liés à la TI de l'outil d'ARP UiPath, ARP pour les demandes de paiement et iVZE ainsi que la DPSF dans Oracle :

- Améliorer les contrôles des mots de passe, la gestion et la surveillance des comptes, la gestion des changements et la séparation des tâches ;
- Améliorer la gestion des trop-payés ainsi qu'un accès approprié ; et
- Améliorer le suivi et la surveillance des exigences de formation, la révocation appropriée des pouvoirs intérimaires, s'assurer des approbations appropriées et des accès pour saisir les informations DPSF.

De plus, le Ministère a continué la surveillance:

- Les soumissions des rapports de clôture de période et de clôture d'exercice approuvés dans le cadre du processus opérationnel de clôtures et rapports financiers; et
- La conformité à la Directive sur la délégation des pouvoirs de dépenser et des pouvoirs financiers du SCT, par le biais du Plan national d'échantillonnage de Transports Canada, pour les paiements de dépenses, dans le cadre de la surveillance continue des contrôles clés.

TRANSPORTS CANADA

Annexe de la Déclaration de responsabilité de la direction englobant le contrôle interne en matière de rapports financiers
(non audité)
Pour l'exercice financier 2023-2024

4. Plan d'action ministériel pour le prochain exercice et les exercices subséquents

Le plan cyclique de surveillance continue de Transports Canada au cours des cinq prochains exercices est présenté dans le tableau suivant. Il est fondé sur les éléments suivants :

- une validation annuelle des processus et des contrôles à risque élevé; et
- les rajustements connexes au plan de surveillance continue, s'il y a lieu.

Plan cyclique de surveillance continue

Principaux domaines de contrôle	Plan cyclique de surveillance continue basé sur les risques				
	Exercice financier 2024-25	Exercice financier 2025-26	Exercice financier 2026-27	Exercice financier 2027-28	Exercice financier 2028-29
Contrôles à l'échelle de l'entité					
Contrôles à l'échelle de l'entité					X
Contrôles généraux liés à la TI					
Contrôles généraux liés à la TI		X			X
Contrôles des processus opérationnels					
Revenus et comptes débiteurs			X	X	
Subventions et contributions (Paiements de transfert)		X			
Planification, budgétisation et prévisions financières				X	
Charges à payer et autres entrées au journal général		X			
Voyage et événements				X	
Acquisitions (dépenses de fonctionnement, marchés et engagements)			X		
Passifs environnementaux					X
Clôtures et rapports financiers				X	
Immobilisations et immobilisations en construction					X
Administration de la paie	X				
Attestation des présentations au Cabinet et au CT par le DPF	X				
Planification des investissements		X			
Établissement des coûts			X		